



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-verbal N°4 du 08 août 2022

Présidence de séance : M. Jean-Pierre Schmittheisler

Présents : MM. Lucien Huck, Jean Szczytowski et Bernard Barthelmebs

Assiste(nt) à la séance : M. Roland Mehn

Excusé

1. Changement de dénomination saison 2022/2023

Strasbourg Montagne – Verte devient Strasbourg United

2. Modifications dans la composition des Gr.s – situation au 08/08/2022

District 4 – Gr. D

Strasbourg AS 2000 1 intègre ce groupe.

Strasbourg Elsau Portugais 3 quitte ce groupe.

District 4 – Gr. E

Strasbourg Elsau Portugais 3 intègre ce groupe.

Strasbourg AS 2000 1 quitte ce groupe.

District 5 – Gr. B

Morsbronn 1 quitte ce groupe.

District 5 – Gr D

Gerstheim AS 1 intègre ce groupe.

District 6 – Gr. C

Quatzenheim/F 2 quitte ce groupe.

District 7 – Gr. A

Reipertswiller US 3 intègre ce groupe

District 7 – Gr D

Wintershouse AS 1 quitte se groupe.

Rountzenheim/Auenheim 2 quitte ce groupe.

District 7 – Gr E

Kilstett 3 quitte ce groupe.

District 8 – Gr. B

Wintershouse 1 intègre ce groupe.

Lire Niedermodern 3 (au lieu de Niedermodern 2)

District 8 – Gr C

Morsbronn 1 remplace Morsbronn 2.

Lire Niedermodern 2 (au lieu de Niedermodern 3)

District 8 – Gr D

Hoffen 2 quitte ce groupe.

District 8 – Gr K

Gerstheim AS 2 quitte ce groupe.

District 8 – Gr. L

Schoenau AS 3 intègre ce groupe.

- **Procédure d'appel :**

Les présentes décisions de la Commission Sportive Seniors du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification,

- Par envoi en recommandé à : District D'Alsace de Football, 19, rue des Cigognes 67960 ENTZHEIM
- Par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 69 des Règlements de District

Le Président de séance,
Jean-Pierre Schmittheisler

Le Secrétaire de séance,
Bernard Barthelmebs